

La Gazette de l'Histoire de France

Novembre 2011

L'histoire est un roman qui a été. Ed. et J. de Goncourt

N°2

Edito Retrouver les chemins de l'histoire nationale



Jamais sans doute n'a-t-on vendu autant de livres d'histoire. Jamais sans doute n'y a-t-il eu autant de salons du livre d'histoire. Ce double constat a de quoi réchauffer le cœur de bien des historiens, professionnels ou amateurs. Et le regain indéniable d'intérêt pour l'histoire des grandes figures nationales, des « héros » français, et des grandes dates et événements, n'est évidemment pas nous déplaire. On se félicite au contraire que nombre de nos confrères, longtemps dédaigneux pour cette histoire-là, qui nous qualifiaient d'hagiographe, et qui jugeaient, de leurs « hauteurs » sans doute, cette histoire ringarde, voire cocardière (ultime infamie), y viennent à leur tour et retrouvent le goût, la méthode (et l'intérêt puisque c'est bien le public qui décide de ce qu'il veut lire) d'Ernest Lavisse ou de Mallet et Isaac. La réflexion autour de la Maison de l'Histoire de France s'inscrit peut-être dans ce cadre heureux, même s'il ne faut jurer de rien, du moins autant que cette belle idée n'a point été concrétisée. Bref, tout cela est pour le moins

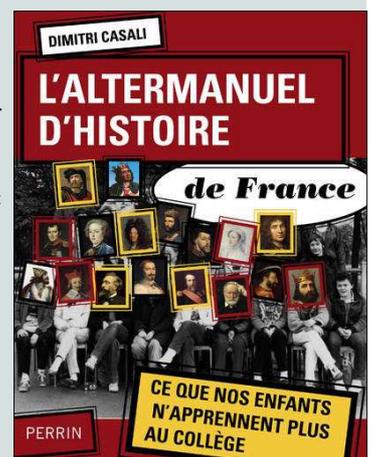
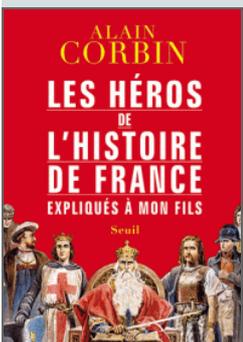
positif et traduit incontestablement dans le domaine « historique » une évolution politique profonde de l'opinion et même de certaines élites qui, peu ou prou, insensiblement, parfois même inconsciemment, redécouvrent enfin, après des décennies d'errances, les vertus de l'idée nationale. Reste cependant une ultime étape à franchir et qui n'est pas rien: celle de la traduction de cette évolution salubre dans notre système éducatif. Vaste problème qu'il faudra bien prendre à bras le corps, vaste chantier qu'il faudra bien oser aborder un jour ou l'autre, tant le dénigrement national sévit encore (j'ose dire de plus en plus) dans les programmes scolaires, lesquels évacuent sans vergogne, caricaturent ou réduisent à la portion congrue Napoléon, Jeanne d'Arc, Louis XIV, Clovis. Jusqu'à quand les programmes scolaires du collège et du lycée préféreront-ils à nos héros français l'enseignement de civilisations lointaines ou celle d'une histoire pulvérisée, en morceaux, loin de toute chronologie, sans liens, ni connaissances ? Nos jeunes gens, quelles que soient par ailleurs leurs origines culturelles, devront-ils éternellement ignorer l'Histoire de France et se résoudre à ne jamais plus être fier de leur pays ? ■

Le regain indéniable d'intérêt pour l'histoire des grandes figures nationales, des « héros » français, et des grandes dates et événements, n'est évidemment pas nous déplaire. Reste cependant une ultime étape à franchir et qui n'est pas rien: celle de la traduction de cette évolution salubre dans notre système éducatif.

nes culturelles, devront-ils éternellement ignorer l'Histoire de France et se résoudre à ne jamais plus être fier de leur pays ? ■

Enseignement

Deux ouvrages sont en particulier à conseiller pour effectuer ce devoir de transmission que n'effectue plus l'éducation prétendument « nationale » : le premier est « l'altermanuel d'Histoire de France » de l'excellent Dimitri Casali, pourfendeur des nouveaux programmes scolaires; le second est l'œuvre du médiéviste Alain Corbin et s'intitule « Les héros de l'Histoire de France expliqués à mon fils ». Pas une virgule à modifier à la quatrième de couverture qui résume cet ouvrage: *Les héros se fabriquent. Ils sont le reflet des valeurs dominantes d'une époque. De Charlemagne à Jeanne d'Arc, de Napoléon à de Gaulle, Alain Corbin passe en revue et illustre les divers modèles d'exemplarité qui ont imposé le sentiment de la grandeur de certains personnages de l'histoire de France et les ont, plus ou moins longuement, perpétués dans les mémoires. Tenant compte de l'historicité des ressorts de l'admiration, cet ouvrage analyse le discrédit de figures héroïques anciennes et présente les nouveaux modes de fabrication des grands hommes.* ■



Louis XX, un roi de droit

Grand entretien avec Daniel de Montplaisir



Raphaël DARGENT.- Cher Daniel, vous nous gratifiez régulièrement de remarquables articles consacrés à nos rois et à leurs serviteurs et nous avons apprécié votre biographie du comte de Chambord parue il y a de cela trois ans aux éditions Perrin. Aujourd'hui vous publiez un ouvrage de près de 500 pages intitulé « Louis XX, petit-fils du roi soleil ». Pourquoi ce sujet et pourquoi ce titre ?

Daniel de MONTPLAISIR. – Afin de montrer que l'histoire de nos rois ne s'arrête pas en 1793, en 1830 ou en 1848, qu'elle continue encore sous nos yeux. Rappeler aussi que le principe monarchique ne meurt jamais, même si les peuples s'en éloignent, peut-être d'ailleurs momentanément ... Il fallait enfin clarifier la question de la succession dynastique et expliquer qui est le légitime héritier de la couronne de France, parce qu'il est l'aîné des Capétiens et que, sur le trône, il porterait le nom de Louis XX, descendant en ligne directe de Louis XIV. N'étant pas couronné, il utilise le titre de duc d'Anjou, conféré par Louis XIV à son deuxième petit-fils, dont le prince Louis est l'arrière (par onze) petit-fils.

Raphaël DARGENT. – Je dois dire qu'à lire certaines déclarations du duc d'Anjou – par exemple celle qu'il a prononcée à Reims dans le cadre des célébrations des 800 ans de la cathédrale -, je suis impressionné par son sens historique. Le prince connaît-il bien l'histoire de France ?

Daniel de MONTPLAISIR. – Le prince est né espagnol mais possède également la nationalité française. Les malheurs de son enfance l'ont longtemps tenu éloigné de son « royaume ». Les royalistes français s'en inquiétaient et même, parfois, se désespéraient. Mais voici maintenant que, depuis une quinzaine d'années, le prince n'a cessé d'approfondir son héritage français. Il n'a pas voulu se présenter à la France sans mieux la connaître. Il en a, avec discrétion, sans tintamarre médiatique, étudié l'histoire et la culture. Il pourrait aujourd'hui donner des cours à nombre de nos dirigeants, y compris parmi les plus hauts placés, qui ouvrent rarement un livre ...

Raphaël DARGENT.- Votre ouvrage constitue sans doute la meilleure somme récemment publiée concernant l'histoire du royalisme des deux côtés des Pyrénées, espagnol et français. Et je dois dire que le parallélisme établi tout au long du livre entre ces deux histoires, intimement liées à partir de Louis XIV et de la Guerre de Succession d'Espagne, est passionnant à lire et votre

démonstration n'en est ainsi que plus efficace. Le prince a-t-il lu l'ouvrage avant parution ? Est-il intervenu dans sa réalisation ?

Daniel de MONTPLAISIR. – Le parallèle historique entre les couronnes de France et d'Espagne n'avait jamais été fait. Il remonte pourtant aux Mérovingiens et aux Wisigoths et le lien ne fut jamais rompu.

L'ouvrage ne constitue pas une biographie officielle, ni même « autorisée ». Je devais garder toute ma liberté d'esprit et de jugement, notamment pour dire, parfois, du royalisme français, des choses déplaisantes. J'ai donc pris un soin extrême à tout vérifier car parler des vivants exige davantage de précaution que parler des morts. Le prince Louis a accepté de m'accorder plusieurs entretiens dans ce but. Mais à aucun moment, il n'a envisagé le moindre contrôle sur ce que j'écrivais. C'est aussi pourquoi j'ai préféré la formule du récit historique à celle du livre d'entretiens, forcément complaisant et largement artificiel.

La restauration monarchique ne semble pas à l'ordre du jour mais il est vrai que l'Histoire nous a parfois offert de tels retournements... Quant à la nature de la royauté, elle ne peut, en effet, n'être que constitutionnelle .

Raphaël DARGENT.- Vous tranchez la querelle, laquelle remonte à loin, entre la branche aînée des Bourbons – aujourd'hui celle d'Espagne -, et la branche cadette – celle qu'incarnent les princes d'Orléans. De ce point de vue, votre livre est éclairant pour faire le point sur les relations plus que tendues entre légitimistes et orléanistes au sein du mouvement royaliste français. Toute de même, les Orléans ont de longue date « comploté » et manigancé contre leurs cousins. Je me trompe ?

Daniel de MONTPLAISIR.- On pourrait même dire que le complot et l'intrigue tiennent lieu de deuxième nature à la famille d'Orléans. Cela remonte à 1700, lorsque Philippe, duc d'Orléans, mécontent de ne pas avoir été mentionné dans le testament de Charles II, dernier roi Habsbourg d'Espagne, commença à se demander comment nuire au nouveau roi d'Espagne. Son fils, le régent, osa même faire la guerre à Philippe V, d'abord incrédule devant une telle forfaiture. On pourrait, bien sûr, évoquer aussi Philippe Egalité votant la mort de Louis XVI, ou son fils le roi Louis-Philippe essayant de spolier le comte de Chambord de tous ses biens. Ce fut ensuite une série ininterrompue de coups bas et de turpitudes visant à supplanter la branche aînée, en France comme en Espagne, jusqu'à ces ridicules et déshonorants procès intentés, en 1988 et 1989, contre un orphelin – à quatorze ans Louis venait de perdre son père – afin de lui dénier le droit de porter son titre. Heureusement, la justice française, sans doute écœurée par tant d'abjection, débouta les plaignants.

Raphaël DARGENT. – Le nœud gordien du différend et la question de la légitimité de la branche espagnole des Bourbons remonte au traité d'Utrecht de 1712 par lequel Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, renonce formel-

lement pour lui et pour ses descendants à la couronne de France. On peut dire que le fil rouge de votre ouvrage est cette question de la renonciation d'Utrecht. Mais vous le démontrez finalement avec force explications, juridiques autant que dynastiques : un prince français ne peut ainsi renoncer pour ses descendants au droit royal français, à cette continuité dynastique qui veut que la couronne se transmette à l'aîné des Capétiens. Et donc aujourd'hui à Louis XX. Pourquoi les arguments des Orléans, notamment ceux concernant la nationalité du prince et son histoire personnelle espagnole, ne sont-ils pas recevables ?

Daniel de MONTPLAISIR. – Attention : les arguments orléanistes ne sont pas négligeables. Pendant longtemps, les Bourbons d'Espagne, c'est-à-dire la branche aînée, se sont, sinon désintéressés de la France, du moins l'ont faite passer après leur héritage espagnol. Or la couronne de France ne saurait être traitée comme un deuxième choix. Pendant ce temps, les princes d'Orléans réfléchissaient à l'avenir de la France, élaboraient des projets politiques et combattaient pour leur pays, en 1914 puis en 1940, souvent avec une belle abnégation. Ensuite, on peut dire que le comte de Paris a tout gâché, en faisant la cour au régime de Vichy, en essayant de se rapprocher des nazis, puis en mentant sur ses relations avec le général de Gaulle, enfin en provoquant des conflits familiaux et en dilapidant la fortune héritée de ses ancêtres et qui auraient dû revenir à la nation : un bien triste sire ...

Raphaël DARGENT. – Y a-t-il aujourd'hui des relations entre le prince et son cousin d'Orléans, Jean, duc de Vendôme, lequel revendique pour lui-même la position qui est celle du duc d'Anjou ? Une réconciliation est-elle possible ?

Daniel de MONTPLAISIR. – Leurs relations sont bien meilleures que celles entretenues par la génération précédente. Le duc d'Anjou et le duc de Vendôme sont proches par leur âge et par leur type de vie quotidienne. Leurs rencontres sont toujours chaleureuses. Le prince Louis souhaite ardemment une réconciliation. Je pense que le prince Jean, qui semble avoir le sens de l'intérêt général, le désire également : il lui suffirait de reconnaître la réalité du droit dynastique et il prouverait ainsi qu'il est un grand prince.

Je dois toutefois préciser que, même du point de vue orléaniste, le prince Jean n'occupe que le troisième rang dans l'ordre de succession, venant après son père et son frère aîné : il ne peut donc revendiquer la même position que le duc d'Anjou. En outre, la notion de revendication ou de prétendance n'a aucun sens en droit royal français : ou bien on est l'héritier du trône, ou bien on est un Français comme un autre.

Raphaël DARGENT. – « Je suis dépositaire d'un droit qui vient du fond des âges [...] Je ne prétends à rien, je suis. » Le prince a les mots justes. En somme, Louis est Louis XX de fait. C'est un roi de fait – la généalogie est sur ce point

indiscutable. Mais c'est un roi sans royaume. Reste à restaurer la monarchie. Une monarchie constitutionnelle, moderne, à l'image de ce qui existe dans d'autres pays autour de nous. Mais comment faire ? Par quels moyens ? Et comment Louis XX peut-il se faire connaître de nos compatriotes, et de surcroît comment peut-on envisager une restauration monarchique, en dehors d'une crise nationale majeure ?

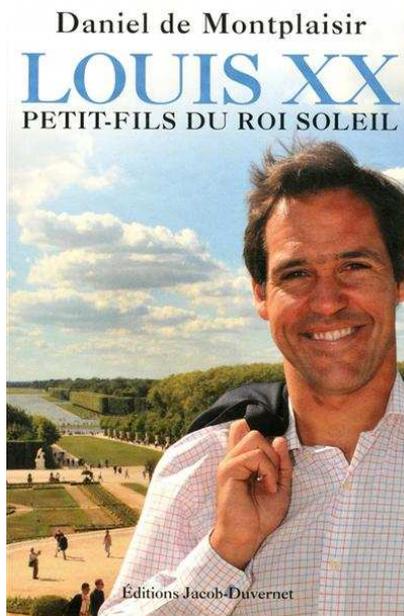
Daniel de MONTPLAISIR.- Louis XX est plutôt un roi de droit qu'un roi de fait. La restauration monarchique ne semble pas à l'ordre du jour mais il est vrai que l'Histoire nous a parfois offert de tels retournements... Quant à la nature de la royauté, elle ne peut, en effet, n'être que constitutionnelle, comme elle le fut après 1814. Personne ne peut sérieusement songer à revenir à l'ancien régime. Même Charles X ne le voulait pas. Le rétablissement de la couronne ne pourrait provenir que d'un vaste mouvement populaire, suffisamment fort

pour ne pas être remis en cause peu de temps après : on ne peut imaginer une restauration votée par 50, 01 % des Français. Et, en dehors d'une crise majeure, que personne, bien sûr ne souhaite ... Mais la Providence a plus d'un tour dans son sac. Partout dans le monde développé, nous voyons bien que nos systèmes sur-électifs, rongés par la démagogie et les choix à court terme ne sont plus capables de répondre aux défis du temps, qui exigent stabilité et perspective. Des changements interviendront donc forcément. Jamais, dans l'Histoire, un système institutionnel périmé n'a longtemps survécu à ses contradictions.

Raphaël DARGENT.- Beaucoup de groupes, d'associations, de sites ou de blogs royalistes existent – parfois regroupant fort peu de militants ou de lecteurs. Mais je suis souvent frappé par le caractère

excessif ou nostalgique de leurs prises de position, certaines d'ailleurs excédant de beaucoup les propres déclarations, motivations ou envies de leurs princes – c'est un vieux travers de *L'Action française* du côté orléaniste. Vous rappelez fort à propos à ce sujet que le père de Louis XX affirmait au sujet des royalistes français : « Ils ne sont pas tous fous mais tous les fous y sont. » Le risque n'est-il pas là pour Louis XX, que ses plus chauds partisans soient- aussi parfois, par leur excès d'enthousiasme ou par leurs outrances, les pires ennemis du roi, les principaux obstacles à la restauration monarchique ?

Daniel de MONTPLAISIR.- Hélas ! Je suis parfois stupéfait par le raisonnement de certains royalistes, qui rêvent de pouvoir absolu. La démocratie, les libertés publiques, le respect des croyances religieuses et philosophiques ne sauraient pourtant être contestées dans leurs principes. Et imagine-t-on la France bricolant seule dans son coin un nouveau système à contre courant de l'Europe et de l'évolution du monde ? Même la monarchie marocaine se constitutionnalise ! Heureusement, Louis XX a une vision moderne des choses. Il sait



Louis XX, un roi de droit (suite et fin)

que le roi doit régner et non pas gouverner. Ce qui est déjà une tâche immense. Quant à ses partisans, ils se renouvellent et la nouvelle génération professe des idées plus réalistes que la précédente.

Raphaël DARGENT.- Aujourd'hui le prince préside l'Institut duc d'Anjou, lequel vient de se doter d'un site internet. Quels sont ses objectifs ? Et quelles ambitions le prince peut-il avoir pour cet instrument ?

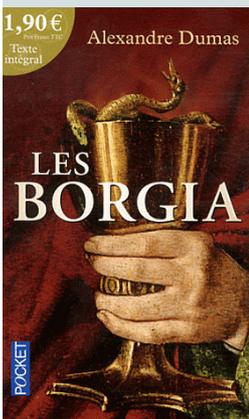
Daniel de MONTPLAISIR. – Le premier objectif est d'actualiser l'histoire de la maison de Bourbon, de montrer comment elle se relie à l'histoire de France et combien celle-ci a besoin de s'inscrire dans un processus de connaissance, de continuité et d'unité nationales. Le

deuxième est d'offrir, à terme, une possible alternative au risque de déclin de la France, d'indiquer à notre pays qu'il peut se ressaisir autrement qu'en sombrant dans la résignation ou dans l'extrémisme prônés par les « faux prophètes ». Enfin que les Capétiens sont toujours là et que si la France a besoin d'eux, ils répondront présents, toujours dans un esprit de réconciliation et jamais d'exclusion.

A cet effet, le site internet de l'IDA va continuer de s'enrichir : on y trouvera bientôt une généalogie complète, une bibliographie et des documents inédits, peut-être même- je le souhaite – un forum d'expression directe des citoyens car il faut leur rendre la parole, retrouver un peu ce que Paul Claudel disait, admiratif, de l'empereur du Japon : « il ne gouverne pas son empire, il l'écoute. » ■

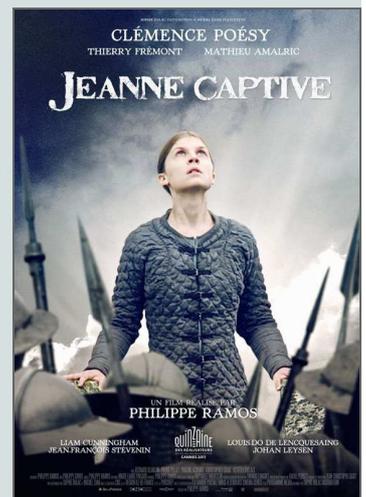
Roman historique

A l'heure où la télévision se saisit de l'histoire terrible des Borgia, avec assez de réussite il faut bien le dire, il n'est pas inutile de se replonger dans le petit roman historique qu'a consacré Alexandre Dumas à l'illustre famille. L'histoire est connue: César Borgia, fils du pape Alexandre VI, cardinal à seize ans et condottiere absolu ensuite, domine cette famille qui va se construire un royaume dans l'Italie renaissante, sans reculer devant aucun moyen, surtout pas les plus cruels et les plus fourbes. Une belle leçon de machiavélisme avant l'heure. Mais c'est la langue superbe de Dumas qui rehausse ici le sujet et fait de ce petit livre un moment délicieux. ■



Cinéma

Début 2012 nous célébrerons les 600 ans de la naissance de Jeanne d'Arc, héroïne nationale s'il en est. Dans le cadre des œuvres et des manifestations de l'anniversaire (dont nous doutons qu'elles soient si nombreuses et surtout qu'elles prennent un caractère officiel), voici qu'on nous a annoncé la sortie en salle du film « Jeanne captive », réalisé par Philippe Ramos avec la comédienne Clémence Poésy dans le rôle de la Pucelle. Il se dit que le film vaut largement le détour. Ne boudons donc pas notre plaisir et allons-y voir de plus près. ■



Citation Les raisons de Napoléon

« Cette nation avait besoin d'un gouvernement fort. Tant que je suis resté à la tête des affaires, la France a été dans l'état où était Rome quand il fallait un dictateur pour sauver la République. Les nations de l'Europe, séduites par votre or et vos haïnes, ont renouvelé sans cesse les coalitions contre mon pouvoir.



Il était donc urgent que le chef de l'Etat toujours menacé, attaqué, recueillît la force et toutes les ressources du pays pour résister ou vaincre. Je n'ai jamais fait de conquêtes qu'en me défendant. L'Europe n'a jamais cessé de combattre la France à cause de ses principes. J'étais forcé d'abattre sous peine d'être abattu. » ■